

DIAL 2641

## COLOMBIE - La "sécurité démocratique" en débat

Eduardo Tamayo

jeudi 1er mai 2003, par [Dial](#)

*En réponse aux bilans positifs faits par le gouvernement colombien et par celui des États-Unis sur la situation des droits humains en Colombie, de très nombreuses organisations de défense des droits humains ont fait valoir leur propre point de vue, fort différent, lors de la réunion annuelle à Genève de la Commission des droits de l'homme de l'ONU. Texte de Eduardo Tamayo, [ALAI](#), America latina en Movimiento, 14 avril 2003.*

---

Tandis que le gouvernement d'Alvaro Uribe certifie qu'au cours des six derniers mois les violations des droits humains ont été réduites de manière significative, des organisations civiles font savoir que d'importants reculs ont eu lieu surtout en matière d'impunité et en ce qui concerne les mécanismes de protection des droits humains.

La question de la Colombie a été abordée comme tous les ans par la Commission des droits de l'homme (CDH) qui se réunit à Genève du 17 mars au 25 avril. Au cours de diverses interventions, les représentants du gouvernement colombien ont insisté sur un argument central : la politique de « sécurité démocratique » suivie par le gouvernement d'Alvaro Uribe garantit les droits et les libertés citoyennes et la CDH doit approfondir le débat sur la responsabilité des « acteurs non étatiques » en matière de respect des droits humains.

Les États-Unis ont fait l'éloge des « progrès observés en matière de droits humains au cours de la dernière année » par le gouvernement colombien. « L'État a étendu sa présence à des régions antérieurement ignorées, qui servaient de base d'opérations pour les groupes terroristes ; bien plus, le Programme présidentiel des droits humains a également été renforcé et le gouvernement a manifesté qu'il ne tolérerait pas la coopération entre militaires et paramilitaires », a indiqué le diplomate des États-Unis, Mark Falcoff. Il a ajouté que le gouvernement d'Uribe a fait des pas importants pour rétablir la « sécurité démocratique », rappelant que les principaux coupables d'abus en matière de droits humains et de violence sont les groupes armés qui défient l'autorité légitime et causent la terreur au sein du peuple colombien. Ces groupes sont impliqués dans le narcotrafic, ils séquestrent et extorquent pour trouver des ressources. C'est leur façon de vivre.

Presque toutes les organisations de défense des droits humains accréditées auprès de la CDH ont récusé, avec des données et des statistiques à l'appui, les affirmations des représentants de George W. Bush et Alvaro Uribe. Ils ont plutôt attiré l'attention sur le fait que la situation s'est aggravée et qu'elle atteint même des niveaux dramatiques. Parmi ces organisations, on peut mentionner Amnesty international, l'Association américaine des juristes, la Commission internationale des juristes, le Service international pour les droits humains, la Fédération internationale des droits humains, la Commission colombienne des juristes, la Ligue internationale pour les droits et la libération des peuples, FEDEFAM (Fédération latino-américaine des associations des familles de détenus et disparus), le Conseil canadien des Églises, Human Rights Watch, la Fédération syndicale mondiale, la Confédération internationale des organisations

syndicales libres, l'Organisation mondiale contre la torture, Franciscans International et 99 organisations colombiennes extrêmement diverses.

Les principales questions posées au gouvernement colombien portent sur l'implication forcée de la population civile dans le conflit armé, la déclaration de l'état d'exception qui méconnaît les droits fondamentaux, le démantèlement de l'État social et de droit, les nouveaux facteurs d'impunité qui accordent des pouvoirs exorbitants au Procureur général de la nation, l'attitude hostile à l'égard des défenseurs des droits humains, l'intention de gracier les groupes paramilitaires responsables de la majorité des violations des droits humains et des attaques contre la population civile, l'éradication forcée des cultures illicites et les fumigations dans les campagnes, l'absence de politiques de droits humains et du droit humanitaire et la non-coopération avec les Nations unies. Par contre, le gouvernement satisfait les exigences du FMI et de la Banque mondiale même au préjudice des droits de la population (...)

On assiste à une détérioration croissante des droits économiques, sociaux et culturels. La concentration des revenus a augmenté en passant de 0,54 en 1980 à 0,57 en 1999 ; l'indice de pauvreté est de 60 % ; 2 % des propriétaires possèdent 53 % des terres ; le chômage atteint 16 % ; 3 millions d'enfants sont en dehors du système scolaire, selon les données de la Commission colombienne des juristes.

La détérioration de la situation des droits humains en Colombie, selon Peter Drury, d'Amnesty international, se produit dans le cadre d'un affrontement des forces armées qui utilisent les groupes paramilitaires, avec les Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC) et l'Armée de libération nationale (ELN), forces de la guérilla qui ne respectent pas davantage le droit international humanitaire. P. Drury a mentionné la tentative d'impliquer davantage la population civile dans la lutte antisubversive en raison de la proposition d'Alvaro Uribe de créer un réseau d'un million d'informateurs [1] et une armée à « temps partiel » de 150 000 paysans appelés à collaborer activement avec la police et les forces armées dans la lutte antisubversive. Le gouvernement a lancé une politique agressive de persécution de la population civile dont il considère qu'elle est complice et qu'elle aide les guérillas. De nombreux civils ont été assassinés en dehors des combats.

Les nombreux témoins dans des procès que les autorités judiciaires menaient à bien contre des militaires et des paramilitaires ont été poursuivis ou emprisonnés.

Le Haut-Commissaire des droits humains, Sergio Vieira de Melo, dans son rapport de 2002, signale que, moyennant l'état d'exception déclaré en août 2002, « les autorités ont développé (...) une politique de perquisition à grande échelle et d'arrestations massives. Le Bureau a reçu de nombreuses dénonciations concernant des abus de la force publique et des procédures incompatibles avec les principes internationaux, en particulier celui de la protection contre les privations arbitraires de liberté et ceux de légalité et d'innocence. »

Certes, il y a une responsabilité des paramilitaires et des guérilleros dans la violation des droits humains, mais il est « également clair que le principal responsable de cette crise est l'État colombien qui a été incapable de protéger la population face aux agressions de la guérilla et des paramilitaires, qui a été également incapable de rompre les liens entre les groupes paramilitaires et les différents agents de l'État, qui maintient et promeut actuellement une grave impunité, qui développe des actions violentes contre la population et qui, de plus, a décidé ces derniers mois d'entreprendre une campagne agressive pour démanteler l'État de droit » ont affirmé la Commission colombienne des juristes, la Commission internationale des juristes et la Fédération internationale des droits humains.

La Fédération syndicale mondiale (FSM) a exprimé son inquiétude au sujet de la violence exercée contre les leaders syndicaux et les travailleurs. Aída Avella, de la FSM, a déclaré : « Les exécutions, disparitions et détentions de leaders syndicaux ont continué dans l'impunité. À l'ouverture de la 59ème session de la CDH, la situation n'a pas changé en Colombie et on n'a pas mis un terme aux violations des droits syndicaux. » Au cours de la dernière année, 184 travailleurs ont été assassinés, 13 d'entre eux par des groupes paramilitaires.

Agustín Jiménez a souligné que la politique de sécurité démocratique du gouvernement colombien est supposée être dirigée contre les groupes armés et paramilitaires, mais en réalité elle constitue un

mécanisme de persécution contre les opposants civils, visant à faire taire l'opposition démocratique.

De son côté, Jairo Sánchez, de l'Association américaine des juristes, a indiqué que la situation humanitaire et des droits humains en Colombie se détériore chaque jour parce que le gouvernement actuel, comme celui qui l'a précédé, a fait très peu pour satisfaire les recommandations internationales en vue d'améliorer la situation. Il a insisté pour dire qu'il y a une absence de volonté politique de la part des autorités pour transformer la Colombie en État de droit et en État démocratique.

Finalement, Robert Faris, du Conseil canadien des Églises, a déclaré que, en dépit des démentis, il continuait à être convaincu que la relation entre les forces de sécurité de l'État, les fonctionnaires publics et les groupes paramilitaires était généralisée et toujours active. Il a souligné : « Cette alliance clandestine est derrière la grande majorité des assassinats politiques et des disparitions en Colombie. Les forces de sécurité colombiennes ont utilisé la « guerre contre le terrorisme » pour opérer des arrestations arbitraires et perquisitionner aux sièges des syndicats et d'organisations respectables qui défendent la paix. Le nombre des Colombiens assassinés est en augmentation ainsi que celui des disparus, des déplacés de l'intérieur et des gens contraints à l'exil, parmi lesquels des agents de développement locaux, des syndicalistes, des militants sociaux, des leaders indigènes, des défenseurs des droits humains et des membres des Églises. »

---

- **Dial** - Diffusion d'information sur l'Amérique latine - D 2641.

- Traduction Dial.

- Source (espagnol) : [ALAI](#), America latina en Movimiento, 14 avril 2003.

En cas de reproduction, mentionner la source française ([Dial](#)) et l'adresse internet de l'article.

---

## Notes

[1] Cf. DIAL D 2591.